

## CONDITIONS DE VENTE

### 1. TITRES DE TRANSPORT, LIEU DE DÉLIVRANCE, MODALITÉS D'UTILISATION

**Ticket unité** **1,20 €**

- Vendu à bord du bus, auprès du conducteur, des Points Infos RUBAN, des Relais RUBAN, sur la boutique en ligne RUBAN et via l'application TixiPass sous la forme de MTicket (disponible sous Android et AppleStore) – Voir CGV spécifiques TixiPass
- Valable 1 heure après achat sur tout le réseau RUBAN.

**Carte 10 voyages** **10,00 €**

- Vendue dans les Points Infos RUBAN, les Relais RUBAN, sur la boutique en ligne RUBAN, aux bornes de rechargement et via l'application TixiPass ainsi que dans les véhicules du service Mobi'Bus.
- Chaque voyage est valable 1 heure après validation sur tout le réseau RUBAN.

**Abonnement mensuel Adulte** **28,00 €**

**Abonnement annuel Adulte** **280,00 €**

- Les abonnements mensuels sont vendus dans les Points Infos RUBAN, Relais RUBAN, bornes de rechargement et sur la boutique en ligne RUBAN. Ils peuvent être achetés pour 3 mois. Ils permettent un nombre illimité de déplacements du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois.
- Les abonnements annuels sont vendus dans les Points Infos RUBAN, Relais RUBAN, bornes de rechargement et sur la boutique en ligne RUBAN. Ils sont valables un an et permettent un nombre illimité de déplacements pendant la durée de l'abonnement.
- Pour créer une carte OÙRA!, nous vous invitons à venir dans un Point Infos RUBAN, muni d'une photo d'identité et d'une pièce d'identité.

**Tout abonné est tenu d'avoir son titre de transport valable au 1<sup>er</sup> du mois.**

**Abonnement Sésame Junior** **15,00 €**

- Pour bénéficier de l'abonnement Sésame Junior, vous devez :
  - Etre **domicilié** sur l'une des communes de la CAPI.
- ET**
- Etre **scolarisé** dans l'une des communes de la CAPI dans une école du 1<sup>er</sup> degré (maternelle ou primaire).
- Les abonnements annuels sont délivrés dans les Points Infos RUBAN. Ils sont valables un an et permettent un nombre illimité de déplacements pendant la durée de l'abonnement.
- Pour faire la carte OÙRA!, nous vous invitons à venir dans un Point Infos RUBAN, muni d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'un certificat de scolarité pour les élèves nés en 2008 et avant.

**Abonnement mensuel jeune** **9,00 €**

**Abonnement annuel jeune** **90,00 €**

- Réserve aux jeunes de moins de 18 ans OU
- Aux étudiants et apprentis de moins de 25 ans sur présentation d'un justificatif.
- Les abonnements mensuels sont vendus dans les Points Infos RUBAN, Relais RUBAN, bornes de rechargement et sur la boutique en ligne RUBAN. Ils peuvent être achetés pour 3 mois maximum. Ils permettent un nombre illimité de déplacements sur le réseau RUBAN du 1<sup>er</sup> au dernier jour du mois.
- Les abonnements annuels sont vendus dans les Points Infos RUBAN, Relais RUBAN, bornes de rechargement et sur la boutique en ligne RUBAN. Ils sont valables un an et permettent un nombre illimité de déplacements pendant la durée de l'abonnement.
- Pour faire la carte OÙRA!, nous vous invitons à venir dans un Point Infos RUBAN, muni d'une photo d'identité, d'une pièce d'identité et d'une carte ou d'un certificat d'étudiant ou d'apprenti.

**Tout abonné est tenu d'avoir son titre de transport valable au 1<sup>er</sup> du mois.**

#### T-Libr

- Titre combiné vendu par la SNCF dans les gares SNCF de Bourgoin-Jallieu et La Verpillière. Il donne droit à l'utilisation du réseau RUBAN en plus des autres réseaux compris dans l'abonnement :
  - T-Libr S : TER (gares CAPI) + RUBAN
  - T-Libr M : TER (CAPI/Lyon) + RUBAN + TCL

**Abonnement Sésame** **15,00 € frais de dossier annuel**

- Accès gratuit au réseau RUBAN
- Pour bénéficier de l'abonnement Sésame, vous devez :
- Etre **domicilié** sur l'une des communes de la CAPI.

#### ET

- Etre non imposable : votre revenu net imposable doit être égal à 0€ (pour les jeunes majeurs, avis de non imposition des parents indiquant leur rattachement au foyer fiscal et une attestation sur l'honneur des parents justifiant ce rattachement).

Cette amende est à régler sous 8 jours dans un Point Infos Ruban. Si ce délai est dépassé, l'amende sera majorée de frais de dossier, soit 38 € supplémentaires.

#### ET

Conformément à la réglementation applicable relative au transfert, à la collecte, la conservation et la sécurité des données personnelles, toute personne, justifiant de son identité, peut exercer ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, ainsi que ses droits à la limitation du traitement, droit à la portabilité de ses données. Pour exercer ces droits et pour tout autre question sur le traitement de ses données personnelles, vous pouvez faire une demande par courrier à KEOLIS PORTE DE L'ISERE – avenue du Lémand – 38090 Villefontaine

- Faire partie des catégories d'ayants-droits suivantes :
  - Invalide à partir de 50% (renouvellement annuel)
  - Bénéficiaire du RSA (hors prime d'activité) (renouvellement trimestriel)
  - Bénéficiaire du minimum vieillesse (renouvellement annuel)
  - Demandeur d'emploi (renouvellement mensuel)
  - Personne âgée de + de 65 ans (renouvellement annuel)
  - Demandeur d'asile (renouvellement trimestriel)

- Pour faire la carte OÙRA!, nous vous invitons à venir dans un Point Infos RUBAN muni d'un avis d'imposition (ou attestation de ressources C.A.D.A./OFII pour les demandeurs d'asile), d'un justificatif de domicile (ou attestation d'hébergement C.A.D.A. pour les demandeurs d'asile), d'un justificatif d'ayant-droit, d'une pièce d'identité (attestation pour les demandeurs d'asile) et d'une photo d'identité.

**Attention !: Validation obligatoire de la carte OÙRA! à chaque montée. L'abonnement Sésame ne donne pas accès aux services Mobi'Bus et Flexibus.**

### 2. MODALITÉS D'ÉCHANGE ET DE REMBOURSEMENT

Le ticket unité et la carte 10 voyages ne sont ni remboursables, ni échangeables.

Les abonnements annuels adulte et jeune chargés sur une carte OÙRA! nominative peuvent être remboursés en cas de changement de domicile de l'utilisateur ou pour raisons médicales empêchant l'utilisation du titre de transport.

L'utilisateur ou son représentant doit faire une demande écrite à l'adresse suivante : KEOLIS Porte de l'Isère - Avenue du Lémand - 38090 VILLEFONTAINE, accompagnée d'une copie recto-verso de sa carte OÙRA et d'un justificatif approprié à sa situation (justificatif de domicile ou certificat médical).

Vous devez vous acquitter de frais de dossier dans les cas suivants :

Abonnement Sésame	15,00 € annuel
Adhésion Mobi'bus	15,00 € annuel

(elle doit s'accompagner d'un titre de transport valide)

En cas de perte, de vol, de détérioration de la carte OÙRA! (mauvais état entraînant son dysfonctionnement), chaque duplicata de carte sera facturé 8,00 €.

Lorsque la carte OÙRA! arrive à expiration, son renouvellement est facturé 3,00 €.

### 3. MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

**Bus : espèces. Seuls les billets de 5€ et de 10€ sont acceptés**

**Attention ! : Les billets de 20€ et plus ne sont pas acceptés à bord.**

Points Infos RUBAN de Villefontaine, de Bourgoin-Jallieu et L'Isle d'Abeau : espèces, chèque, carte bancaire.

### 4. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE TRANSPORT

**Voyagent gratuitement sans titre de transport :**

- Les enfants de moins de 5 ans accompagnés par un adulte avec un titre de transport valide, hors groupe constitué.
- Les représentants des services de police et de gendarmerie en tenue.
- Les accompagnateurs des personnes en possession d'une carte d'invalidité avec mention « besoin d'accompagnement » (limité à 1 accompagnateur gratuit).

#### Transport des chiens et des animaux

Les animaux ne sont pas admis dans les véhicules, à l'exception :

- Des petits animaux transportés dans des paniers fermés, tenus sur les genoux du porteur. Leur admission est gratuite.
- Des chiens guides d'aveugles qui doivent être muselés et tenus par un hamais spécial. La gratuité est accordée pour les chiens d'aveugle.

#### Bien voyager ensemble

- Toutes les règles à respecter à bord sont définies par le règlement.
- Pour rappel, à bord, les poussettes et les trottinettes doivent être pliées.

### 5. CONTROLE

Le contrôle des titres de transport est assuré dans les véhicules par des agents assermentés. En cas de fraude, seront demandés une pièce d'identité et le paiement d'une amende.

### 6. MONTANT DES AMENDES

- Si votre titre n'est pas valable : 34,50 €
- Si vous voyagez sans titre de transport : 51,50 €
- Non validation du titre : 5,00 €

En cas d'oubli de carte (et si titre valide), se présenter dans un Point Infos RUBAN sous 8 jours : paiement de frais de dossier minorés (10 €).